



HénonMag

N° 4
Printemps
2015

Journal d'information de la commune d'Hénonville



Te voila revenu,
Apporter tes couleurs ;
L'hiver ne pouvant plus,
Retenir ton ardeur.

Tu as mis tout en place,
Pour cette renaissance ;
Qu'il ne reste plus de trace,
De ce froid intense.

Poème

Tu fais naître l'espoir,
A toute la création ;
Qu'on peut sortir du noir,
Par la résurrection.

Chantez ! merles et grives ;
Annoncez le printemps !
La nature va revivre,
Selon la loi du temps.

Yves Prigent



Le mot du Maire

Avril 2014- Avril 2015

Un an déjà que l'équipe municipale que vous avez élue est en place dans notre village.

Un an déjà que je suis à votre écoute et que dans la mesure du possible je réponds aux demandes qui m'ont été formulées, aidé dans cette tâche par l'ensemble du conseil municipal. Un an enfin que nous sommes attachés à suivre les objectifs que nous nous sommes fixés :

L'école et les rythmes scolaires et l'accueil périscolaire

L'amélioration du cadre de vie et la sécurité

Le soutien à l'activité associative et économique

La maîtrise des dépenses pour la stabilité de la fiscalité

L'heure des bilans n'a pas encore sonné, il nous reste encore des belles choses à faire dans notre village, certains projets sont en cours d'élaboration, et nous essayerons de vous en tenir informés au fur et à mesure de la parution de notre HENONMAG.

Vous lisez le numéro 4 et je profite de l'occasion pour vous rappeler que ce journal est VOTRE journal et que vous pouvez nous envoyer des informations, articles ou suggestions qui pourraient l'alimenter.

Le printemps frappe à la porte. Je vous souhaite des belles journées ensoleillées.

Gérard Pacaud

Liste des prochains événements à Hénonville :

Mai 2015



Le samedi 30 mai à partir de 18h30, nous vous proposons la 1ère édition du Fest Noz de l'École Buissonnière dans le parc du château d'Hénonville.

A l'occasion de cette grande fête bretonne, nous avons convié les groupes GWAREMM, AVEL et le bagad d'ARMOR ARGOAT.

Bonne musique et initiation à la danse bretonne au programme de cette soirée.

Entrée : 7€ ; enfants -de 12 ans et adhérents : 5€ ; enfants -de 4 ans : gratuit

Renseignements : ecole.buissonniere.henonville@outlook.fr

Juin 2015

Club de pétanque

Le 7 juin ouvert à tous en doublette au château d'Hénonville
tarif 8 euros buvette et restauration sur place
inscriptions à partir de 13h30, jet au but à 14h30

Le 14 juin concours officiel en doublette au château d'Hénonville
restauration sur place.

Inscription à 13h30, jet au but à 14h30

Le samedi 20 juin pour fêter l'arrivée de l'été comme il se doit, l'École Buissonnière a convié un groupe de musiciens qui reprendront les grands classiques qui ont fait bouger plusieurs générations. Rendez-vous sur la place du château pour une soirée haute en lumière (traditionnels feux d'artifice, défilé des enfants avec lampions) et en musique !



Geste Eco-citoyen



Chers Hénonvillois, nous vous rappelons qu'une **collecte de déchets spécifique** est active tous les **lundis de 7h30 à 20h** devant la grille de la mairie.

Elle permet de participer au fonctionnement de nombreuses associations grâce à la revente de ces déchets. (rire Médecin, association Féline, association contre le cancer, Handichiens...)

Poubelle 1 : tous les bouchons plastique, les recharges vides de savons et shampoing.

Poubelle 2 : Tous les instruments d'écriture, stylos, feutres, ainsi que les bouchons liège et les gourdes vides de compote.

Poubelle 3 : Pour les capsules vides de Tassimo uniquement.

Nous vous remercions de mettre vos déchets dans les poubelles appropriées ce qui nous évitera de refaire le tri après le tri. Merci pour votre aide.

Poids au compteur bouchons au 01/01/2015 :

560 kg

Accès à la déchetterie de Bornel

L'accès à la déchetterie fonctionne avec une carte à puce

Chaque foyer peut obtenir gratuitement et sur demande une carte à puce, pour cela il faut remplir le formulaire carte à puce en y joignant une copie de votre taxe d'habitation de l'année précédente ou, pour les nouveaux arrivants, un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, etc.) et de l'envoyer à :

Communauté de Communes des Sablons, 2 rue de Méru - 60175 Villeneuve-les-Sablons
ou de le déposer :

Déchetterie de Bornel, Zac d'Outreville - 600540 Bornel

Horaires :

Particuliers : du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Le dimanche de 9h à 12h

Professionnels : du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tri sélectif, deux grandes modifications

La collecte du tri connaît 2 grandes modifications :

1) Tous les emballages plastique sont désormais recyclés (bouteilles, flacons sans les bouchons, sacs, suremballages de pack d'eau, pots de yaourt, barquettes de jambon, éco recharges de lessives, tubes de dentifrice ou de crème...). Et toujours : les emballages en acier et aluminium (boîtes de conserve, barquettes en aluminium, canettes, bidons de sirop), les emballages en carton et les briques alimentaires (boîtes de lait, de soupe, etc.). Le papier d'aluminium ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune mais dans les ordures ménagères.

2) Carton, papier, journaux, plastique et acier peuvent désormais être mis ensemble dans la poubelle jaune. Le surplus éventuel peut être mis dans la poubelle bleue.

Cela est rendu possible par la modernisation du centre de tri où vos déchets recyclables sont séparés.

Attention : les objets en plastique suivants ne se trient pas ; jouets, gobelets, vaisselle plastique, tuyau d'arrosage. Ils sont à jeter dans votre poubelle ordinaire.

C'ÉTAIT YA PAS SI LONGTEMPS



carnaval

Le samedi 21 mars, le 5^{ème} carnaval de l'Ecole Buissonnière a été un beau succès. Malgré un temps plutôt froid et couvert, des dizaines de petits et grands se sont rejoints pour un défilé animé et haut en couleur dans les rues du village. Cette année, c'est l'association de zumba « Dance Planet Earth » et ses 2

danseuses vedettes Amandine et Pascaline qui ont imaginé les chorégraphies qui ont rythmé le défilé et ont été suivies par les enfants et leurs parents.

Après le défilé, un spectacle clownesque et de jonglerie, le « Magic Circus Show » d'Artsouilles et Cie a été offert à tous par l'association l'Ecole Buissonnière suivi d'un goûter convivial.



Contes au château

Dimanche 8 février 2015 se sont déroulés "Les contes au château".

Cinq conteurs de la compagnie "Les Toqués du Conte" ont fait voyager petits et grands autour des thèmes du château et du village.

L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par l'Ecole Buissonnière.

L'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui sont venues partager cet agréable moment, ainsi que tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de cette manifestation.



ZUMBA LOVE : le 14 février au gymnase, une cinquantaine de personnes s'est déplacée pour bouger au rythme de la zumba.



Foot en salle



En ce dimanche 15 février, l'AS Henonville organisait son premier tournoi en salle où 8 équipes (5 joueurs + remplaçants) se sont confrontées dans un esprit plus que convivial et fair-play. Le club d'Amblainville, Chars dans le 95 ainsi qu'une équipe d'Esches ont pris part à ce tournoi avec 5 autres équipes constituées de joueurs licenciés d'Hénonville et amis.

L'équipe « doudous » constitué de joueurs

d'Hénonville a remporté ce 1^{er} tournoi en salle face à Chars en finale 2 but à 1. Julien de l'équipe « doudous » a été élu meilleur gardien du tournoi tandis que Stéphane de Chars a lui été sacré meilleur joueur.

La 2^{ème} édition devrait avoir lieu début d'année prochaine avec nous espérons encore plus d'équipes et une journée autant sympathique.

En attendant ce prochain tournoi en salle il y aura le Challenge André Saelens le dimanche 28 juin 2015, qui a été remporté l'an dernier par Tremblay en France et qui remet en jeu son trophée.

Nous remercions Marie-Claire et Maelle qui nous ont aidés à la buvette ainsi que Bernard et David à l'arbitrage.

Nous vous attendons prochainement au stade pour venir nous supporter en championnat.



Jérôme THIBAULT

Judo

Nous sommes heureux d'avoir remis notre première ceinture noire 2^{ème} Dan hier soir, en présence d'une délégation du judo club de Goussainville.

Cette soirée pleine de surprises (présence de la Famille de Filipe, participation des adhérents et pot de l'amitié dans le couloir) restera un bon moment de la vie de notre association.

Cyril Domenge JCH



La commission d'urbanisme

Son rôle et ses fonctions

La commission municipale d'urbanisme a le plus souvent pour rôle de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (plan local d'urbanisme ou carte communale). Dans certains cas, ce rôle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du Plan local d'urbanisme peut être couplé avec d'autres missions comme un examen des autorisations d'urbanisme en complément de l'instruction faite par les services de la DDT avant délivrance ou refus par le maire, le suivi des travaux de la commune (construction d'équipements publics, etc.)

Ses missions doivent être clairement définies lors de la mise en place de la commission.

Pour mémoire, la constitution de cette commission municipale n'est pas obligatoire mais fortement conseillée pour accompagner les démarches entreprises par la commune, notamment en termes de planification à court, moyen et long terme.

Sa constitution et son fonctionnement sont les mêmes que la commune ait fait le choix d'élaborer un Plan local d'urbanisme ou une carte communale.

Sa composition

La commission municipale d'urbanisme est constituée uniquement de membres du conseil municipal. Le maire en est le président de droit. Ainsi, de par sa nature de « commission municipale », elle ne peut comprendre de personnes non élues dans la commune.

Le nombre de membres n'est pas fixé réglementairement. Elle peut être composée soit d'une émanation du conseil municipal soit de l'ensemble des conseillers municipaux. Ce choix est laissé à la commune, selon les disponibilités et les souhaits des élus. En effet, certaines réunions de travail avec le bureau d'études et les personnes publiques associées peuvent avoir lieu en journée.

Modalité de constitution

La commission municipale d'urbanisme peut être mise en place à n'importe quel moment : dès le renouvellement intégral du conseil municipal, au moment de la prescription de l'élaboration ou de la révision du document d'urbanisme, etc.

Si la commission municipale d'urbanisme est créée à l'occasion de la prescription de l'élaboration ou la révision du PLU ou carte communale, cette mention ne figurera pas obligatoirement dans cette délibération et pourra faire l'objet d'une délibération propre même si ces 2 points étaient à l'ordre du jour d'un même conseil municipal.

En effet, l'article L300-2 du code de l'urbanisme définit les mentions obligatoires dans le cadre de la prescription de l'élaboration ou la révision d'un PLU. Ce code définit la liste des personnes publiques auxquelles cette délibération doit être impérativement notifiée.

La définition de la constitution de la commission d'urbanisme n'a pas l'obligation d'être diffusée à ces mêmes personnes publiques mais uniquement au Sous-préfet compétent en matière de contrôle de légalité qui s'assurera du respect des dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT) et non du code de l'urbanisme.

A HENONVILLE - Sa composition – élus référents

Sébastien FAUCHER

Hervé LE MAREC

François DOUTRELEAU

Benoît DECAGNY



Aménagements et travaux



Le Conseil Municipal a fait installer des panneaux STOP aux intersections rue Talon/ rue Bamberger ainsi que rue Talon/ rue Trompe Panier afin de faire ralentir les véhicules dans un premier temps. D'autres solutions sont à l'étude pour sécuriser l'ensemble de la circulation au sein de la commune.

Nouvelle coupe en rideau des arbres de la place et du château pour embellir notre village



Réfection de l'ensemble des bancs de la commune.



Travaux à venir

Mise en place de jardinières au cimetière pour interdire le stationnement des camions.

City stade : La municipalité a déposé sa candidature auprès du conseil général

Complexe sportif : Aménagement du parking



Etat Civil (déclarés en mairie)

Naissances : Bienvenue!

SENECHAL Kylan Chris né le 12/01/2015

Décès : Sincères condoléances

MAGNIER Huguette épouse FORTIN décédée le 26/10/2014

GÜNDÜZ Nusreddin décédée le 15/01/2015



Ecole : Pour les nouvelles inscriptions, il est demandé de se faire connaître en mairie afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants avec notre prestataire pour la rentrée 2015-2016.

www.mairiehenonville.fr

Un nouveau site internet sera mis en ligne à compter du 20 mai 2015.

Il sera enrichi au fur et à mesure et vous permettra d'accéder facilement à l'information que vous souhaitez obtenir concernant tous les domaines de notre village.

Ce site est le vôtre, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions sur notre boîte courriel pour continuer ainsi à améliorer cet outil au service de tous.

Je vous souhaite une agréable et enrichissante visite de notre site.





Infos pratiques, commerces et administrations :

Mairie : ouverte de 15h30 à 18h lundi, mardi, jeudi, vendredi. Tel : 03 44 49 85 21

La poste : ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30.

Commerces

La grange aux pains : ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h. Le dimanche de 7h à 13h30. Pour commander appeler le : 03 44 47 14 66

Le 421 bar-tabac-loto : ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 7h à 20h. Le samedi de 8h à 20h. Le dimanche de 8h à 13h.

Au sens zen/villa royale Spa : ouvert les lundis, mardis, jeudi, vendredis de 10h à 19h. Et le samedi de 10h à 18h. Tel 03 44 05 41 29

Graineterie Mr SORET : ouvert les mardis, mercredis, vendredis, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le dimanche de 9h à 12h Tel : 03 44 08 93 19

Les Marchés

Méru : Vendredi et Dimanche matin

Villeneuve les sablons : Mardi après midi

Grisy-les Plâtres : Jeudi après midi

Saint Crépin-Ibouvilliers : Samedi matin

L'Isle Adam (Marché bio) : place du Tillé Samedi matin

Garde des enfants

Vous pouvez inscrire vos enfants dans les centres de loisirs suivants :

Amblainville : 03 44 22 04 29

Villeneuve-les-sablons : 03 44 22 32 23

Lormaison : 03 44 08 69 74

Collecte des déchets

Tous les **mardis** (à sortir le lundi soir): ordures ménagères, poubelle jaune.

Un **jeudi sur deux** : les verres les 22 janvier, 05 et 19 février...

Encombrants : Appeler le 03 44 46 38 26, un rendez-vous sera donné dans les 15 jours.

Cérémonies

Messe le 1er dimanche du mois à 9h30 à l'Eglise d'Hénonville : 03 mai et 07 juin 2015

Civisme

Il est demandé de faire en sorte que **tous** les déchets traînant devant les habitations soient ramassés et non laissés à la vue de tout le monde.

Chiens : Nous rappelons que les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de faire faire leurs besoins à ces derniers dans le caniveau, pas sur la place du château et loin des pas de porte. C'est une question de paix entre voisins. Merci.

Stationnement : Le stationnement ne devrait pas se faire sur les trottoirs dans la mesure du possible. Il serait bon que ceux qui ont la possibilité de mettre leur voiture dans une cour ou un garage le fassent. Des parkings sont à votre disposition. Les rues de notre village ne sont pas larges il est parfois difficile d'y circuler à pied ou avec des poussettes.



Message de la rédaction : HénonMag est votre journal communal, c'est avec vous qu'il se fait. N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles ou suggestions qui pourraient l'alimenter. **Contacts** : Mairie d'Hénonville, ou par mail : mairie.henonville@wanadoo.fr